

REUNION COMMUNE CONSEIL FEDERAL / LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PRESIDENTS DE LIGUE

SEANCE DU VENDREDI 12 MAI 2006 SIEGE DE LA FFF

Présidence : MM. Jean Pierre ESCALLETES, Président de la FFF
Fernand DUCHAUSSOY, Président de la LFA

Membres du Conseil Fédéral Présents :

MM. Bernard BACOURT, Bernard DESUMER, Guy CHAMBILY, Jean Pierre GEORGES, Jean Marie LAWNICZAK, Jacques LEGER, Jean Claude PETITOT, Marc RIOLACCI, Bernard SAULES, Henri MONTEIL

Membres du Conseil Fédéral Excusés :

Madame Marilou DURINGER- ERCKERT (Mission FFF)

MM. Frédéric THIRIEZ, Noël LE GRAET, Michel PLATINI, Christian TEINTURIER, René CHARRIER, Jean Claude HAMEL, Carlo MOLINARI

Membres du Conseil d'Administration de la Ligue du Football Amateur Présents :

MM. Bernard BARBET, Gérard CAPELLO, Jacky FORTEPAULE, Bruno FOUCHER, Jacques GEISSELHARDT, François GEORGET, Jean MEZIERE, Alain PORCU, François PRAT, Jean Marc PUISSESSEAU, Gilbert SCHNEIDER

Membres du Conseil d'Administration de la Ligue du Football Amateur Excusés :

Mademoiselle Bernadette CONSTANTIN

MM. Roger GAUBERT, Alain CHARRANCE, Olivier HUMBERT, Arnold ALPHON-LAYRE, Guy ANTOINE, Jacky BOUZIER, Roland COQUARD, Jean Claude HAZEAX, Bernard LAYDIS, Germain LE GARREC Pierre Marie MASSY, Nicolas USAI, Claude VERDURON

Présidents de Ligue ne siégeant pas au Conseil Fédéral ou à la Ligue du Football Amateur Présents :

MM. Jean Yves BODIOU (Aquitaine), Daniel BOURLIER (Représentant de la Ligue de Franche- Comté) Michel TRONSON (Atlantique), Daniel MIRAL (Auvergne), Pierre LERESTEUX (Basse-Normandie), Jean-Michel BELLAT (Bretagne), Michel CHARRANCON (Midi- Pyrénées), Daniel PECQUEUR (Nord Pas de Calais), Lionel BOLAND (Normandie), Jean Claude LOUP (Représentant de la Ligue Paris Ile de France), Lysian MOUQUET (Picardie)

Assistent à la réunion :

MM. Jacques LAMBERT (A une partie de la réunion), Jean LAPEYRE, André PREVOSTO

MM. Michel BAYAN, Thomas CAYOL, Daniel CLEERNEWERCK, Christophe DROUVROY, Jean Yves LE HUEDE, Docteur Jacques LIENARD, Jean Pierre MORLANS, Matthieu RABBY

Excusés : MM. Jacques THEBAULT, Jean Louis VALENTIN, Marc BATTA, Aimé JACQUET

I- INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DE LA F. F. F.

En ouverture à cette séance de travail, le Président Jean Pierre ESCALETES aborde quelques sujets d'actualité, notamment :

- **Sponsors Equipe de France:** Un contrat va être signé ce jour même avec le Groupe « Suez », sponsor qui sera le 4^{ème} après le Crédit Agricole, Carrefour et Canal Plus. Le Président déclare que la FFF peut voir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité.
- **Coupe de France :** M. ESCALETES revient sur le changement de la date de la finale. A ce titre il rappelle que la FIFA a demandé à toutes les fédérations de ne plus disputer de compétition au delà du 14 mai, pour permettre aux joueurs internationaux de se reposer avant la Coupe du Monde. Il insiste sur le fait que la FFF n'avait aucune garantie d'obtenir une dérogation mettant sur un pied d'égalité les internationaux français et les internationaux étrangers jouant dans les clubs français, ce qui posait un réel problème d'équité. Il souligne que le Conseil Fédéral l'a unanimement suivi lors de cette modification de date, celui-ci ne voulant pas prendre le risque de dévaloriser gravement la Finale de la Coupe de France et, simultanément, de pénaliser la préparation de l'Equipe de France. Il ajoute que l'Article 4 bis du Règlement de cette compétition nationale, concernant le port des équipements comportant une inscription publicitaire, va être modifié suite à une décision du Conseil d'Etat. Il signale enfin que la date de la finale de la saison 2006/ 2007 a été fixée au 12 mai 2007.
- **Droits Télévisés :** Le Président revient sur les contrats qui ont été signés avec France Télévision et M6 en faveur de l'Equipe de France et de la Coupe de France. Il se plaît à souligner la qualité de ces deux contrats qui vont permettre à notre Fédération de rééquilibrer son budget. Il complimente une nouvelle fois, les membres du Conseil Fédéral et le Directeur Général qui ont géré ce délicat et important dossier.
- **Primes des joueurs de l'Equipe de France :** Le Président souligne que les négociations avec les joueurs se sont déroulées dans un climat exceptionnellement sportif. Il remercie MM. Noël LE GRAET et Bernard DESUMER qui étaient chargés de ce dossier.

II - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2006/2007

M. Bernard DESUMER présente le budget prévisionnel 2006/ 2007. Il déclare que lors de l'Assemblée Fédérale du 14 janvier 2006, les comptes de l'exercice 2004 /2005 laissaient apparaître un déficit de 9,8 millions d'euros, ajoutant que le budget prévisionnel adopté lors de l'Assemblée de Mâcon, prévoyait une perte de 4,6 millions d'euros.

Il se plaît à souligner :

- Qu'au vu des éléments dont nous disposons à ce jour, le redressement décrété à Mâcon se concrétise plus rapidement que prévu. Tout laisse à penser, en effet, que dès cette année le retour à l'équilibre financier sera effectif.

- Que ce résultat est le fruit de la rigueur budgétaire dont nous avons fait preuve depuis quinze mois mais aussi de la décision que nous avons été amenés à prendre de ne pas disputer, tout au long de cette saison, de rencontres amicales avec notre équipe de France A à l'étranger. En agissant de la sorte, nous nous sommes assurés quelque 4 000 K€ de recettes supplémentaires en même temps que nous économisions les achats de droits de retransmission télévisée dont le montant souvent très élevé aurait incontestablement pesé sur notre compte d'exploitation.

- Que la construction du budget prévisionnel 2006 / 2007 n'a pas représenté le même casse tête que l'an dernier et ce d'autant plus que les appels d'offre se rapportant aux droits de retransmission télévisée des rencontres de notre équipe de France A ainsi que des matchs de Coupe de France se traduisent pour notre fédération par une recette annuelle supplémentaire de 25 400 K€.

- Que l'analyse comparative des exercices 2005 / 2006 (il s'agit pour l'instant d'une projection) et 2006 / 2007 amène à faire part des observations et commentaires suivants :

1. le montant des produits passe de 127 105 K€ à 144 600 K€ du fait de la forte progression des droits de retransmission télévisée évoqués plus haut ainsi que de l'augmentation de la participation de la Ligue du Football Professionnel au financement du football amateur (+ 2 300 K€).

2. Par contre nous constatons une diminution sensible des postes Partenariat Equipe de France (- 2 000 K€), Billetterie Equipe de France (- 750 K€), Partenariat Compétitions Ligue du Football Amateur (- 682 K€), Subventions (- 2 090 K€), Produits financiers (- 665 K€).

3. Globalement, les produits enregistrent une hausse de 17 495 K€

4. Les charges passent de 125 810 K€ (projection 30/06/2006) à 143 600 K€, soit une hausse de 17 790 K€.

Le Trésorier Général conclut en indiquant que sous réserve de respecter le budget prévisionnel, on constate avec satisfaction que l'amélioration de la situation financière et comptable de notre fédération se confirme. Le redressement en cours n'en est pas pour autant achevé. Il conviendra de poursuivre la politique de rigueur budgétaire que notre fédération a instauré, de repenser les règles de répartition des droits marketing ainsi que des droits liés à la retransmission télévisée des rencontres de notre équipe de France A et enfin de porter tous nos efforts sur l'augmentation, par le biais de nouveaux contrats de partenariat, du montant de nos produits. Il ajoute que c'est à ce prix que notre assise financière s'améliorera durablement et que les importants projets de modernisation de notre fédération mais aussi de soutien à notre football de masse pourront être menés à bien.

III - EXAMEN DES PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE TEXTES A L'ASSEMBLEE DU 03 JUIN 2006

➤ **REGLEMENT DE LA D.N.C.G.**

Jean Pierre GEORGES rappelle les motifs qui ont amené la Direction Nationale du Contrôle de Gestion à soumettre à la prochaine Assemblée Fédérale, des propositions de modifications des textes fédéraux relatives au Contrôle de Gestion des Clubs. Il développe lesdites modifications qui portent sur :

- L'Annexe à la Convention FFF/ LFP (Article 5 et 11)
- Les dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production des documents

➤ **REGLEMENTS GENERAUX**

Henri MONTEIL présente les propositions qui seront examinées à l'Assemblée Fédérale du 3 juin 2006 à Nancy :

Titre 1. Organisation Générale- Chapitre 3 – Les Clubs – Section 3 ; Modifications structurelles – Paragraphe 3 – Fusion Article 39 : La modification tend à alléger la procédure

Titre 3. Les Compétitions – Chapitre 4 Participation aux rencontres – Section 2- Restriction individuelles – Article 150 – Suspension : Il s'agit de la redéfinition des conséquences d'une suspension.

Titre 4 Procédures – Pénalités – Chapitre 2- Pénalités- Section 1. Généralités – Article 202 : Modification pour une remise à jour du texte actuel

Titre 4- Procédures – Pénalités – Chapitre 2- Pénalités- Section 5- Fiats disciplinaires- Article 226 – Modalités pour purger une suspension : La modification proposée aurait pour conséquence d'interdire au joueur qui était en état de suspension lors de la rencontre qui a été effectivement jouée, mais qui a été donnée à rejouer, d'y participer le jour où elle est rejouée.

➤ **ANNEXE 2 – Barème Disciplinaire**

M. Jean LAPEYRE, Directeur Général Adjoint souligne que le nouveau barème disciplinaire porte sur :

- ✓ La définition des infractions
- ✓ La sécurisation juridique
- ✓ L'individualisation de comportements particuliers qui étaient auparavant soit groupés soit inexistantes

Il aborde ensuite les principales innovations :

- ✓ Plus de références à des sanctions minimales
- ✓ Plus de précisions dans les infractions
- ✓ Plus de précisions dans les définitions
- ✓ Le racisme fait l'objet de dispositions particulières
- ✓ Pour les éducateurs (Chapitre 2) : Même observations
- ✓ Création d'un chapitre 3, relatif à la police des terrains
- ✓ Les amendes (Chapitre 4).

Interventions de MM. BELLAT, DESUMER, TRONSON, MEZIERE et PRAT.

➤ **STATUT DU JOUEUR FEDERAL**

M. Fernand DUCHAUSSOY souligne que la modification proposée tend à faciliter et à normaliser la possibilité de prêts de joueurs sous contrat au sein des clubs indépendants du championnat National et à l'étendre aux clubs du Championnat de France Amateur.

➤ **REGLEMENTS DES COMPETITIONS NATIONALES**

M. Daniel CLEERNEWERCK présente les modifications qui portent sur :

- ✓ Les championnats nationaux seniors : Admission en CFA2, terrain et dispositions financières en cas de match interrompu
- ✓ La réglementation des championnats nationaux : Accessions de CFA2 en CFA

➤ **STATUT DES EDUCATEURS**

M. Fernand DUCHAUSSOY souligne que cette modification a pour objet de compléter les dispositions figurant dans le règlement des épreuves.

➤ **REGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE**

Jacques LEGER rappelle que l'Assemblée Fédérale de janvier 2006 a adopté les principes de cette nouvelle réglementation. Il développe ensuite les modalités d'application et insiste sur :

1. Les résultats de la simulation
2. L'examen des résultats financiers
3. Les propositions du Groupe de Travail concernant les dotations financières
4. La répartition des recettes guichets
5. L'évolution de la part clubs dans les différentes hypothèses
6. Les remarques et les propositions
7. Les dotations ligues
8. Les conclusions

Intervention : Jean Marc PUISSESSEAU sur le choix des terrains.

IV- INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Le Président Fernand DUCHAUSSOY aborde les sujets suivants:

- ✓ Aide fédérale en faveur de la Ligue du Football Amateur : Elle est en augmentation de 5% par rapport à 2005/ 2006
- ✓ Contrats d'objectifs : De 1,2 millions d'euros, ils sont passés à 3,2 millions et passeront à 4,9 millions en 2006/ 2007
- ✓ Entrevues avec les Ligues Régionales : Le Président de la Ligue du Football Amateur va poursuivre ses rencontres avec les élus des ligues.
- ✓ Subventions des Conseillers Techniques Fédéraux et des Correspondants Informatique : Les aides fédérales vont être augmentées (10 %°)
- ✓ Championnats Nationaux Seniors : L'aide de la FFF va passer de 2,5 à 3 millions d'euros
- ✓ Conseillers Techniques Football Animation : Fernand DUCHAUSSOY déclare que 51 contrats ont déjà été signés ce qui a permis les embauches de 13 jeunes et la pérennisation 38 emplois jeunes.
- ✓ Simplification des Règlements Généraux et du Statut de l'Arbitrage : Les ligues et les districts ont été invités à faire part de leurs observations pour le 30 juin 2006

Le Président de la Ligue du Football Amateur apporte des précisions sur la Journée Nationale des Bénévoles. Il rappelle les raisons pour lesquelles la date a été déplacée du 20 au 27 mai 2006. Il ajoute que cette manifestation restera dans le cadre du budget prévisionnel et que les invités des ligues et des districts pourront assister à la finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole et à la rencontre amicale internationale France / Mexique.

V - QUESTIONS DIVERSES

- Evolution du dossier concernant les matches de L1, le dimanche après-midi.

Monsieur Fernand DUCHAUSSOY rappelle que le collège des Présidents de Ligue mais également le Conseil d'Administration de la Ligue du Football Amateur sont intervenus auprès de la Ligue de Football Professionnel et de son Président Frédéric THIRIEZ pour leur faire part de leur opposition à cette proposition de changement. Il déclare que c'est un risque de concurrence entre la diffusion télévisée des matches professionnels et les dizaines de milliers de rencontres amateurs qui se jouent le dimanche après midi. Il souligne qu'aucune décision n'a été prise pour le moment et ajoute que le football amateur va rester très attentif à l'évolution de ce dossier.

Le Secrétaire Général,

Henri MONTEIL